



**MAIRIE**

Village – 09220 LERCOUL

☎ 05 61 65 70 12  
✉ mairie@lercoul.fr

**COMPTE RENDU DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LERCOUL DU  
25 NOVEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt et un le jeudi 25 novembre à 10h, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes de Lercoul.

Date de convocation et d'affichage : 18 novembre 2021

Membres en exercice : 7  
Membres présents : 2  
Membres absents : 5  
Membres représentés : 0

Membres présents : Mrs LAFON François, MARCHE Johnny.

Membres absents 5 : Mme et Mrs BENEDET Solange, GARCIA Jacques, Gravaillac Sylvain, SANS Yves (excusé), SERRI Yves.

A donné pouvoir : néant

Lesquels **NE** forment pas la majorité des membres en exercice et **NE** peuvent pas délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

En application de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Barés Joëlle, secrétaire de mairie, a été désigné secrétaire de séance.

**ORDRE DU JOUR**

Monsieur le Maire ouvre la séance à 10H 15.

Mr le Maire constate que le quorum n'est pas réuni, de ce fait, le conseil municipal ne peut pas se tenir, un nouveau conseil se tiendra sur le même ordre du jour le 02 décembre 2021 à 10h.

La séance est levée est à 10h50.

Le Maire  
François LAFON



La secrétaire de séance  
L'adjoint Administratif  
Mme Barés Joëlle

